

Tarif des amendes pour le Sport d'élite (SE) / National League / Swiss League

Annexe au Règlement juridique du Sport Espoir et Amateur (SEA) et du Sport d'élite (SE)

Nouvelle version valide dès la saison 2017/18
(selon la décision de l'assemblée de la National League du 17 juin 2016 à Montreux et du 20/21 juin 2017 à Konolfingen)

No. Code	Fait punissable		National League	Swiss League	Juniors Elite A/B, Novices Elite
1	Jouer sans carte de joueur valide - par joueur (indépendamment d'un forfait) une procédure ordinaire est engagée dès la 3 ^e fois	1 ^{ère} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
2	Jouer dans une ligue sans disposer d'une qualification pour cette ligue - par joueur une procédure ordinaire est engagée dès la 3 ^e fois	1 ^{ère} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
3	Match officiel sans rapport du match ab dem 3. Mal wird ein ordentliches Verfahren eröffnet	1 ^{ère} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
4	Jouer sans autorisation de jouer une procédure ordinaire est engagée dès la 3 ^e fois	1 ^{ère} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
5	Fixer une nouvelle date pour un match de championnat sans permission ou autorisation une procédure ordinaire est engagée dès la 3 ^e fois	1 ^{ère} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
6a	Organisation locale; infractions contre les prescriptions du règlement pour l'ordre et l Les cas d'importance mineure (par ex. jets d'objets sur la surface de glace avant, pendant et après le match, si cela rend nécessaire un nettoyage de la glace ordonné par l'arbitre ; le principe de causalité s'applique selon le Code 6c) sont transmis au Juge unique pour sanction. Les arbitres peuvent exiger un nettoyage de la glace lorsque cinq objets ou plus jonchent la glace. Le rapport de l'arbitre est reconnu comme moyen de preuve.		720.00	480.00	120.00
6b	Organisation locale; infractions contre les prescriptions du règlement pour l'ordre Les cas d'importance mineure (par ex. jets de substances liquides ou d'objets contre les joueurs, les entraîneurs, les officiels et les arbitres ; le principe de causalité s'applique selon le Code 6c) sont toujours automatiquement transmis au Juge unique et sanctionnés. Le rapport de l'arbitre est reconnu comme moyen de preuve.		720.00	480.00	120.00
6c	Mise à feu d'engins pyrotechniques (selon art. 16.3. du Règlement pour l'ordre et la sécurité) dans le stade avant, pendant et après le ma Les clubs sont sanctionnés d'amendes en application du principe de causalité, c'est-à-dire que l'amende frappe le club dont il a été constaté indubitablement que ses supporters ont mis à feu les engins pyrotechniques une procédure ordinaire est engagée dès la 3 ^e fois	1 ^{ère} fois 2 ^e fois	1'200.00 1'800.00	800.00 1'200.00	200.00 300.00
7	Publicité non autorisée		dans tous les cas il y a une procédure ordinaire		

No. Code	Fait punissable		National League <150 matchs en NL* + = exception	National League >150 matchs en NL*	National League > 250 matchs en NL* und > 6 matchs d'équipe nationale (A), joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	Swiss League < 300 matchs en NL/SL** ou < 100 matchs en NL**	Swiss League > 300 matchs en NL/SL** ou > 100 matchs en NL**, joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	Juniors Elite A/B, Novices Elite joueurs, entraîneurs, officiels	
8a	Pénalité de méconduite pour le match une procédure ordinaire est engagée dès la 4e fois Toutes les pénalités de méconduite pour le match prononcées pendant le tour de qualification sont biffées pour les playoffs, les matchs du tour de placement, de finale des playouts et de qualification pour la ligue. Les suspensions de match prononcées par le juge unique en matière disciplinaire du sport d'élite dans le cadre d'une procédure tarifaire ou ordinaire touchant les matchs de playoffs, le tour de placement ou de qualification pour la ligue doivent en tous les cas être purgées. Est exclu de cette règle le montant de l'amende.	1 ^{ère} fois	510.00	760.00	1'460.00	280.00	480.00	130.00	
		2 ^e fois	885.00	1'260.00	2'310.00	480.00	780.00	195.00	
		1 suspension		1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension
		3 ^e fois	1'260.00	1'760.00	3'160.00	680.00	1'080.00	390.00	
		2 suspensions		2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions	2 suspensions
8b	Pénalité de match au moins une suspension (automatique), maximal deux suspensions une procédure ordinaire est engagée dès la 2ème fois, / Lors d'une suspension supérieure à un match, la moitié du montant de l'amende sera additionnée par suspension de match supplémentaire pour une pénalité de match		760.00	1'260.00	2'260.00	380.00	680.00	195.00	

No. Code	Fait punissable		Nationale League	Swiss League	Juniors Elite A/B, Novices Elite
9	Absence d'annonce de résultats de matchs de préparatoire de LN A et LN B, Juniors élites A et B ainsi que tous les matchs de championnats des Juniors élite jusqu'à 12h00 du lendemain une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois	1 ^{ère} fois	1'200.00	800.00	200.00
		2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00
10	Non-respect des délais fixés par la SIHF ainsi que de délais, directives et instructions de la National League une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois	1 ^{ère} fois	1'200.00	800.00	200.00
		2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00
11a	Forfait déclaré par une équipe - équipe se présentant pas à une rencontre fixée une procédure ordinaire est engagée automatiquement en sus dans tous les cas (détermination du préjudice, dommages et intérêts)		24'000.00	16'000.00	4'000.00
11b	Forfait automatique pour cause d'abandon du match ou parce que les équipes refusent de commencer ou terminer un match une procédure ordinaire est engagée automatiquement en sus dans tous les cas (détermination du préjudice, dommages et intérêts)		24'000.00	16'000.00	4'000.00
12	Absence non excusée à des séances convoquées par une instance de la SIHF. une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois	1 ^{ère} fois	1'200.00	800.00	200.00
		2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00
13	Absence non excusée à des matchs ou à des cours convoqué par une instance de la Ligue, auxquels la participation est obligatoire, en qualité de joueur, d'entraîneur ou arbitre une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois	1 ^{ère} fois	1'200.00	800.00	200.00
		2 ^e fois	1'800.00	1'200.00	300.00
14	Nombre insuffisant d'arbitres - par arbitre manquant La ligue d'appartenance est la plus haute classe de jeu dans laquelle joue une équipe du club		2'400.00	1'600.00	400.00
15	P A S d'arbitre - montant supplémentaire de substitution La ligue d'appartenance est la plus haute classe de jeu dans laquelle joue une équipe du club		12'000.00	8'000.00	2'000.00
16	Nombre insuffisant d'équipes espoirs - par équipe espoirs manquante		4'500.00	3'000.00	-

No. Code	Fait punissable		National League <150 matchs en NL* + = exception	National League >150 matchs en NL*	National League > 250 matchs en NL* und > 6 matchs d'équipe nationale (A), joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	Swiss League < 300 matchs en NL/SL** ou < 100 matchs en NL**	Swiss League > 300 matchs en NL/SL** ou > 100 matchs en NL**, joueurs étrangers, entraîneurs, officiels	Juniors Elite A/B, Novices Elite joueurs, entraîneurs, officiels
17	Equipement de gardien non-conforme selon les règlements et directives actuels une procédure ordinaire est engagée dès la 3e fois	1 ^{ère} fois	1'950.00	1'950.00	2'540.00	1'500.00	1'950.00	500.00
		2 ^e fois	2'930.00	2'930.00	3'800.00	2'250.00	2'930.00	750.00
18	Infraction au règlement des entraîneurs	1 ^{ère} fois	0.00		0.00	0.00	0.00	3'000.00
		2 ^e fois						6'000.00
		+ suivants						
19	Plongeon ou simulation (par joueur) une procédure ordinaire est engagée dès la 4e fois	1 ^{ère} fois	560.00	960.00	1'760.00	280.00	480.00	-
		2 ^e fois	1'360.00	2'160.00	3'760.00	680.00	1'080.00	-
		3 ^e fois	2'160.00	3'360.00	5'760.00	1'080.00	1'680.00	-
			1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	1 suspension	

Remarques :

- *= Le nombre de matchs joués à la fin de la saison précédente est toujours pris en compte pour la définition de la valeur de base (matchs de championnat uniquement, selon Eliteprospects.com).
Les matchs joués en NHL, en AHL et dans une ligue européenne de première division sont calculés comme des matchs de NL.
- **= Le nombre de matchs joués à la fin de la saison précédente est toujours pris en compte pour la définition de la valeur de base (matchs de championnat uniquement, selon Eliteprospects.com).
Les matchs joués dans une ligue professionnelle nord-américaine en dessous de la AHL (ECHL, etc.) et les matchs joués dans une ligue européenne de deuxième division sont calculés comme des matchs de SL.

Les matchs joués dans des ligues étrangères espoirs et/ou collège/universitaires ne sont pas pris en compte.
- + = Les joueurs, qui gagnent de manière attestée (avec fiche de salaire) moins de fr. 100'000.-- par saison, font également partie de cette catégorie.

La présente version a été adapté selon une décision de l'AL le 14 novembre 2018.